



DOCUMENT DE TRAVAIL

Étude de cas sur l'alimentation scolaire : **Burundi**

Préparée par le Consortium international de recherche sur la santé à l'école et la Nutrition, une initiative de la Coalition sur l'alimentation scolaire

Soumis par : Le Comité Technique National de l'Etude Coûts Bénéfices de l'Alimentation Scolaire

Auteurs : Mr BIGIRIMANA Liboire (Directeur National des Cantines Scolaires), Mr NDAYISHIME Dominique (Directeur Général du Budget et de la Politique Fiscale), Dr SIMBOMANA Célestin (Secrétaire Exécutif Permanent de la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle), Mr NDAYISHIYE Nicholas (Directeur Général de l'Institut National de la Statistique), Mme NYANDWI Vestine (Directeur Général de l'Agriculture), Dr NKEZABAHIZI Fidèle (Directeur du Programme National Intégré d'Alimentation et de Nutrition), Mr NIMUBONA Arcade (Secrétaire Exécutif Permanent du Conseil National de Protection Sociale), Prof NTUNZWENIMANA Mélance, (Coordonnateur de L'East African Nutritional Science Institute), Prof NDAYITWAYEKO Willy Marcel (Professeur à l'Université du Burundi), Prof NKENGURUSTE Jacques (Professeur à l'Université du Burundi), Mr NDEREYIMANA Serges (Secrétaire Exécutif Permanent de la CNEFPF)

Novembre 2024

Sommaire

Contexte	1
Profil du Pays	1
Population et économie	1
Enseignement	2
Sécurité alimentaire, nutrition et santé	3
Conception et mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire	4
Description	4
Objectifs	4
Couverture	5
Ciblage	5
Type de repas	6
Normes nutritionnelles	6
Cadre juridique et évolution des politiques publiques	8
Coûts de mise en œuvre	8
Financement	9
Suivi et évaluation	9
Leçons apprises et meilleures pratiques	10
Défis	11
Références bibliographiques	11
Auteur correspondant	12
Citation	12
Annexes	13

Note aux lecteurs

Les documents de travail publiés par le Consortium sont des versions préliminaires de documents de recherche qui n'ont pas été publiés dans un journal ou évalués par le biais d'un processus de révision par les pairs. Le but de leur circulation est de partager les données existantes, de faciliter l'analyse comparative et de stimuler les collaborations. Le contenu ou les opinions exprimées dans le document sont la seule responsabilité de l'auteur(e) ou des auteur(e)s et n'engagent les points de vue du Consortium de recherche sur la santé scolaire et la nutrition. Toute erreur de commission ou omission n'engage que les auteur(e)s et ne peuvent être attribuées à l'une des institutions mentionnées précédemment.

Contexte

Le Burundi est toujours à l'œuvre pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des actions en faveur du développement de son système éducatif notamment: la Vision du Burundi, "Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060", le Plan National de Développement du Burundi (PND) 2018-2027, le Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) 2022-2030, la Politique Nationale de Protection Sociale (2024-2032), la Stratégie Nationale de Santé et de Nutrition en milieu scolaire (2024-2027), le Programme National d'Alimentation Scolaire (PNAS) 2018-2032. Le PNAS au Burundi poursuit les principaux objectifs suivants :

- Contribuer à augmenter sensiblement l'accès et la rétention scolaire, particulièrement des filles, dans les écoles préscolaires et primaires en le milieu rural,
- Contribuer à l'amélioration des résultats scolaires, notamment chez les filles, inscrits dans les écoles assistées,
- Contribuer à l'amélioration de l'assiduité et la concentration des écoliers et à leurs performances en classe par l'allègement de la faim temporaire,
- Contribuer au développement de l'économie du monde rural en créant un marché permanent et sûr pour l'écoulement des produits locaux.

Malgré les bénéfices multisectoriels du PNAS, l'engagement et volonté politique du Gouvernement pour sa mise en œuvre rencontre divers défis, principalement liés à un financement insuffisant. De plus, le manque de données sur les coûts et bénéfices intersectoriels constitue un facteur influant sur le faible investissement ainsi que la faible couverture du PNAS qui est à 24%. Cette étude a pour ambition de contribuer à :

- Documenter les bonnes pratiques du PNAS,
- Connaitre la valeur de l'alimentation scolaire et mieux comprendre l'importance de son extension,
- Prendre les décisions et engagements sur la base des évidences pour une meilleure efficacité du PNAS.

Profil du Pays

Le Burundi est un pays situé entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale. Il est bordé par le Rwanda au nord, la République-Unie de Tanzanie au sud et à l'est et la République démocratique du Congo (RDC) à l'ouest. Il fait partie de la région des Grands Lacs et sa superficie est de 27 834 km² dont 2 700 km² de lacs et 23 500 km² de terres potentiellement agricoles. Il est principalement composé de vastes plateaux d'une altitude moyenne de 1500 à 2000 m au-dessus du niveau de la mer avec un climat équatorial, deux saisons distinctes : la saison sèche et la saison des pluies. Administrativement, le Burundi est subdivisé en 17 provinces rurales, la mairie de Bujumbura et 119 communes. Ce découpage administratif restera en vigueur jusqu'aux élections de 2025. A l'issue de cette période, le Burundi sera désormais subdivisé en 5 provinces, 42 communes, 447 zones et 3036 collines ou quartiers.

Population et économie

Le Burundi est classé parmi les pays africains les plus densément peuplés avec 71 habitants/km² en 2023. Cette population vit à 86 % en milieu rural. Selon les résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé au Burundi (EDSB III 2016-2017), 58,5% des personnes ont moins de 20 ans, dont 48,7% ont moins de 15 ans et 17,2% moins de 5 ans. L'indicateur conjoncturel de fécondité est de 5,5 enfants par femme en moyenne. L'accroissement de la population se traduit particulièrement par l'augmentation de la population de la tranche d'âge des jeunes.

Tableau 1: Indicateurs de la démographie et de l'économie burundaises

Population totale (2022)	Nombre total de personnes âgées de 0 à 19 ans	Nombre total de personnes employées dans le secteur agricole	Croissance du PIB (% annuel) (2022)	PIB par habitant en 2022(USD)	Inflation/ Prix à la consommation (%) en 2022
12 889 576	7 661 977	10 477 917	1,8	259,0	18,8

Source : Banque Mondiale, Vue d'ensemble sur le Burundi.

Avec 80% de la population employée dans le secteur agricole, le Burundi est une économie à faible revenu. Depuis son indépendance en 1962, le pays a traversé un certain nombre de crises socio-politiques, dont la plus récente date de 2015. Ces dernières ont, à chaque fois, fait reculer sa croissance économique. Le Burundi a connu, ces dernières années, une situation économique difficile, marquée par des déséquilibres macroéconomiques. Pour compenser la perte de ressources extérieures, il y a eu une augmentation de la mobilisation des ressources intérieures, mais cela n'a pas été suffisant pour répondre à une demande sociale en constante augmentation, tirée par une croissance démographique soutenue. Les chocs récents (COVID-19, aléas climatiques, guerre en Ukraine, etc.) ont interrompu une reprise économique encore fragile et intensifié les déséquilibres macroéconomiques. En 2022, la croissance économique a chuté à 1,8 % contre 3,1 % en 2021, en raison d'une performance modeste des secteurs de l'industrie et des services. Le taux d'inflation global a atteint 18,8 % en 2022 et pourrait rester élevé en 2023 en raison des effets de la hausse des prix des denrées alimentaires et des hydrocarbures sur l'économie mondiale causée par la guerre en Ukraine.

Enseignement

La **structure de l'enseignement** de base (préscolaire et fondamental) par groupes d'âge se présente comme suit :

- enseignement préscolaire organisé sur 3 ans non obligatoire jusqu'à 5 ans.
- enseignement fondamental organisé en 9 ans comportant 4 cycles classiques:
 - Cycle 1 (1^{ère}- 2^{ème} années) à partir de 6 ans,
 - Cycle 2 (3^{ème} - 4^{ème} années),
 - Cycle 3 (5^{ème} - 6^{ème} années),
 - Cycle 4 (7^{ème} - 8^{ème} - 9^{ème} années).

Le passage d'une classe à une autre au sein d'un cycle est conditionné par la réussite aux examens organisés dans la classe inférieure. Au terme du quatrième cycle du fondamental, un concours national de certification et d'orientation à l'enseignement post fondamental est organisé pour les candidats régulièrement inscrits en 9^{ème} année. Le nombre d'apprenants par âge et sexe pour l'année scolaire 2021-2022 est présenté en annexe 1.

Tableau 2: Répartition des enfants scolarisés par sexe et /ou par âge

Nombre total d'élèves au fondamental	Nombre total d'écoles	Taille moyenne des classes	Nombre d'enfants participant aux repas scolaires	Pourcentage d'enfants éligibles aux repas scolaires gratuits
2 677 920	4168	75	712 243	2 800 000

Source : Annuaire Statistique 2021-2022

Performance et efficacité interne de système éducatif à la base

Un taux élevé d'accès et d'admission au préscolaire et au fondamental : le Burundi a réalisé d'énormes progrès en matière d'accès permettant de scolariser un effectif important d'enfants au préscolaire et au fondamental. En effet, le taux brut de scolarisation au préscolaire, bien qu'étant encore faible, est passé de 8% en 2015 à 13,4% en 2021. Le taux brut d'admission au fondamental est passé de 121% en 2019 à 130% en 2022 et le taux brut de scolarisation est estimé à 113,8% en 2021.

Un environnement scolaire peu propice aux apprentissages : selon les données du Rapport d'État sur le système éducatif (RESEN) en 2021, la majorité des élèves du fondamental sont scolarisés dans des conditions peu optimales, caractérisées par un déficit en infrastructures et équipements de base qui impactent négativement la prestation des enseignants et les résultats des apprenants. En 2019, très peu d'écoles disposaient de commodités de base : 94% étaient sans électricité, 61% sans point d'eau, 19% sans dispositif de lavage des mains, 90% sans clôture, 13% utilisaient des salles de classe d'emprunt et 7% disposaient de classes provisoires et d'un nombre insuffisant de latrines sensibles au genre et à la gestion des menstruations (2,2% au préscolaire et 5,5% au fondamental). L'annuaire statistique 2021-2022 du Ministère de l'Éducation Nationale et Recherche Scientifique (MENRS) montre qu'il existe une insuffisance persistante et généralisée des bancs pupitres car, en moyenne, 4 élèves se partagent un banc pupitre prévu pour 2.

Une distribution de manuels perfectible : le système éducatif burundais fait face à une dotation incomplète en manuels scolaires, notamment dans le public où la priorité est donnée aux élèves du 4^{ème} cycle (de la 7^{ème} à la 9^{ème} année) par rapport aux classes du 1^{er} et 2^{ème} cycles. Une situation nutritionnelle préoccupante liée à la pauvreté des ménages pèse également sur la scolarité des enfants. Le PNAS ne couvre que 9 provinces pour 745 000 enfants répartis à travers 889 écoles fondamentales soit 24% des élèves (1 enfant sur 4, dans seulement 19% des écoles). En définitive, l'accès inéquitable et incomplet aux manuels, autres matériels pédagogiques aux niveaux préscolaire et fondamental ainsi que la faible couverture contribuent à ces disparités.

Un faible taux d'achèvement : l'achèvement du fondamental reste un problème épineux pour le système éducatif. En 2020, sur 10 enfants qui sont entrés dans ce cycle, un peu moins de la moitié (48,2%) ont achevé les trois premiers cycles et seuls 3 sur 10 (27,4%) parmi ces derniers ont achevé le quatrième cycle. Ce faible achèvement résulterait du faible niveau de rétention des enfants dans le système caractérisé par des taux de redoublement (25,7% en 2020) et d'abandon (14,1% en 2020) élevés et en progression. Ceci affecte négativement l'efficacité interne au fondamental qui était estimée à 44% en 2014 contre 34% en 2019. L'une des stratégies pour améliorer la fréquentation, la rétention et la réussite des élèves du fondamentale a été l'instauration du programme national d'alimentation scolaire.

Sécurité alimentaire, nutrition et santé

- **Insécurité alimentaire** : 41,2% en 2023 selon l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition au Burundi (AGVSAN). Selon ce rapport, l'insécurité alimentaire nationale était de 27,8% en 2008, 32% en 2014, 44,6% en 2018 et 41,2% en 2023. Parmi les 41,2% personnes souffrant d'insécurité alimentaire, 32,3% (4 229 604 personnes) étaient en insécurité alimentaire modérée et 8,9 % (1 169 081 personnes) en insécurité alimentaire sévère. Cette insécurité était plus élevée dans les zones rurales (44 %) que dans les zones urbaines (17,8 %). De même, les ménages dirigés par une femme sont plus touchés par l'insécurité alimentaire (50 %) comparativement à ceux dirigés par un homme (39,1 %).
- **Retard de croissance des enfants de 5 à 19 ans** : 55,9 % (AGVSAN, 2023). La prévalence de la malnutrition chronique reste très élevée s'élevant à 55,9 % soit, plus d'un enfant sur deux souffre d'un retard de croissance. Cette prévalence reste similaire à celle obtenue dans l'enquête SMART 2022 qui était de 55,8 %. On peut toutefois noter que la prévalence de la malnutrition chronique sévère diminue légèrement mais de manière non significative et passe de 25,0 % en 2022 à 23,4 % en 2023.
- **Carence en micronutriments des enfants de 5 à 19 ans –non disponibles**
- **Maigreur des enfants de 5 à 19 ans** – 9,7% garçons, 4,8% filles (GNR, 2016)
- **Surcharge pondérale des enfants de 5 à 19 ans** – 6,2% garçons, 14,2% filles (GNR, 2016)
- **Obésité des enfants de 5 à 19 ans** – 1,1% garçons, 2,4% filles (GNR, 2016).

Conception et mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire

Description

A la suite de la signature de l'accord de base en octobre 2008 confiant au Programme Alimentaire Mondial (PAM) la responsabilité d'accompagner le Gouvernement dans la mise en place, l'approvisionnement et la gestion des cantines scolaires, ce dernier n'a cessé de matérialiser son engagement à soutenir le Programme National d'Alimentation Scolaire.



Figure 1: Evolution de l'alimentation scolaire et engagement au niveau du gouvernement

Cela s'est matérialisé par la création dans la loi des finances d'une ligne budgétaire destinée à l'alimentation scolaire. Le financement est passé de 4,5 en 2023 et 7,5 millions de dollars en 2024. C'est à partir de 2013 que l'approche multisectorielle intégrée a été amorcée avec le lancement officiel des cantines scolaires endogènes.

En 2015, le Gouvernement a mis en place un Comité Intersectoriel pour le programme de l'Alimentation scolaire à travers les Cantines Scolaires Endogènes. De plus, en 2016, le Ministère en charge de l'Éducation s'est doté d'une Direction Nationale des Cantines Scolaires (DNCS) dont le rôle majeur est de coordonner toutes les activités relatives au programme d'alimentation scolaire. Le secteur de l'éducation s'occupe spécialement du programme d'alimentation scolaire dans les écoles publiques fondamentales et préscolaires en offrant aux écoliers un repas chaud de midi et pour tous les élèves qui se sont présentés en classe. En 2018, le Gouvernement a validé et endossé le Programme National d'Alimentation scolaire (PNAS). Au cours de la même année, le Ministère de l'Éducation s'est engagé à promouvoir l'alimentation scolaire à travers le Plan Transitoire de l'Éducation.

Objectifs

La vision du Gouvernement du Burundi à travers le ministère de l'Éducation est d'assurer que tous les enfants scolarisés jouissent d'une bonne santé nutritionnelle nécessaire à l'apprentissage grâce à la fourniture d'une alimentation complémentaire saine et équilibrée dans les écoles, préparée avec des produits exclusivement locaux et respectant les normes nutritionnelles afin que la faim ne constitue pas une barrière à l'éducation. Il en résulte que la mission du Ministère est de promouvoir, coordonner et mettre en œuvre des initiatives liées au PNAS. En s'appuyant sur ces éléments fondamentaux et d'autres documents, six objectifs stratégiques ont été identifiés pour mettre en œuvre le PNAS.

A court terme, deux objectifs stratégiques sont définis :

- Sensibiliser et augmenter la consommation d'aliments adéquats, nutritifs et disponibles localement afin de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition et d'améliorer l'inscription et la fréquentation des enfants en âge scolaire,
- Promouvoir et appuyer techniquement le développement de l'agriculture et de la communauté locale.

Sur le long terme, quatre objectifs stratégiques complètent le dispositif :

- Améliorer l'achèvement scolaire et l'apprentissage équitable des écoliers,

- Établir un marché stable pour les denrées alimentaires locales produites par des petits paysans et leurs coopératives,
- Promouvoir des partenariats et une coordination multisectorielle pour un soutien complémentaire et une mise en œuvre efficace du programme,
- Renforcer la gouvernance et la responsabilité dans la mise en œuvre du programme.

Couverture

Le PNAS couvre 9 provinces sur 18 à savoir Bujumbura, Bubanza, Cibitoke, Gitega, Kirundo, Muyinga, Makamba, Ngozi, Ruyigi pour environ plus 745 000 enfants répartis dans 899 écoles soit 24% de couverture. Le nombre d'enfants par province, cycle et genre est présenté en annexe 2.

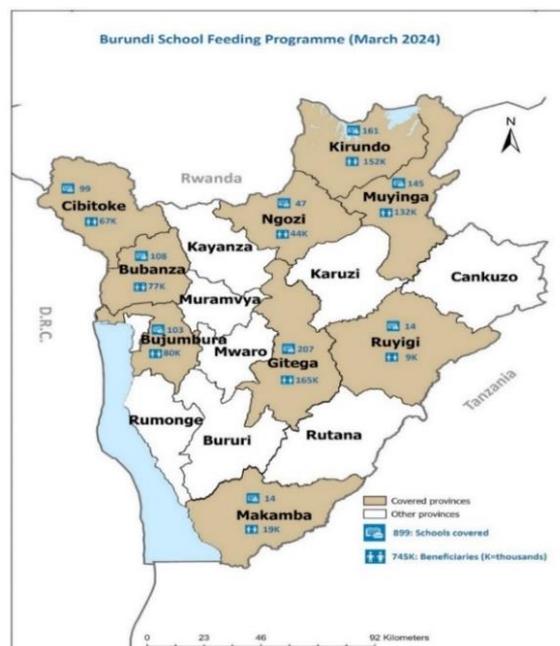


Figure 2: Couverture du programme des cantines scolaires (mars 2024)

Ciblage

La mise en place et la gestion de la cantine au profit d'apprenants d'un établissement répond au processus d'un cycle de projet intégrant une phase de planification et de mise en œuvre. En effet, le besoin de mise en place d'une cantine scolaire provient généralement de la nécessité de résoudre un problème spécifique ou, au contraire, de l'émergence de nouvelles possibilités. L'impulsion peut être également donnée par des personnes ou associations de bonne volonté, des associations de parents d'apprenants, par le personnel enseignant ou encadrant du système éducatif. Des agences extérieures, en fonction de leur mandat et de leur champ de compétences, jouent un rôle de catalyseur. C'est le cas du PAM, de BDD Caritas Bubanza, de la World Vision International, et du Welthungerhilfer. Les critères de ciblage peuvent se résumer ainsi :

- taux d'insécurité alimentaire ou de pauvreté avec des répercussions sur les conditions d'apprentissage des apprenants,
- faible taux de scolarisation,
- faible taux d'assiduité des apprenants,
- taux d'abandon au niveau fondamental,
- baisse de niveau des apprenants liés aux conditions d'apprentissage,
- longue distance qui sépare l'école et le lieu d'habitation de l'élève,
- contraintes horaires (i.e. les cours de l'après-midi obligeant les apprenants habitant loin à passer la journée sans manger, ceux qui rentrent à midi reviennent en retard sans avoir mangé).

Type de repas

Tel que validé par le Gouvernement en novembre 2018, le PNAS propose la nature des repas scolaires et leur distribution sous forme de repas chauds, sains et nutritifs pour prévenir la malnutrition, préparés à base des produits locaux respectant les préférences alimentaires des bénéficiaires. Actuellement, les pratiques se limitent à la distribution de repas chauds composés d'une ration journalière de 150 g de céréales (riz, farine de maïs fortifiée), 40 g de légumineuses (haricots, petits pois, lentilles), 10 g d'huile végétale fortifiée et 3 g de sel iodé. Pour une alimentation scolaire sensible à la nutrition, les légumes frais (amarante, chou de chine, patate douce, etc.) sont cultivés dans les jardins scolaires et/ou apportés par les parents d'élèves. Le lait, les champignons ont aussi été introduits. Certains élèves des provinces de Ngozi et Gitega reçoivent 250 ml de lait UHT par jour, 2 jours par semaine.

Les haricots biofortifiés, les farines composites à haute valeur nutritive et le lait frais seront introduits sous forme de pilote, en plus de la farine de maïs, complète fortifiée pour renforcer l'alimentation scolaire endogène sensible à la nutrition. Les repas sont préparés par les parents et pris à l'école par les bénéficiaires. En 2024, le PNAS va intégrer à travers une phase pilote la distribution d'un petit déjeuner qui sera composé d'une bouillie préparée à base de farine composite complète à haute valeur nutritive. Un guide des recettes pour la préparation et la cuisson des repas scolaires a été approuvé par les Ministères de la Santé et de l'Education Nationale. Ce guide est composé de 12 menus de base et de sauces présentant un grand éventail de repas à mettre à disposition des écoliers et sera utilisé au prorata des moyens disponibles pour assurer les approvisionnements nécessaires.

Normes nutritionnelles

Une combinaison des groupes d'aliments devrait être consommée quotidiennement pour assurer une alimentation saine et prévenir la malnutrition (Annexe 3). Pour cela, le PNAS envisage de fournir un repas chaud à tous les écoliers du cycle préscolaire et des écoles fondamentales pendant les jours de classe. Le repas doit être nutritionnellement adapté, socialement approprié et acceptable, pratiquement réalisable et durable.

Selon le Manuel de l'alimentation scolaire élaboré par le PAM UNESCO/OMS, les programmes de repas scolaires devront avoir un **objectif nutritionnel** et donc inclure des produits qui fournissent l'**apport nutritionnel conseillé** (ANC) pour les macros et les micronutriments. L'ANC dépend des repas offerts dans les écoles à temps plein ou partiel, car on suppose que les enfants reçoivent également de la nourriture dans leur ménage en dehors des heures de classe. Les programmes ayant un objectif de nutrition viseront à fournir une plus grande part d'ANC en micronutriments que d'autres programmes. Au Burundi, les repas scolaires dans les écoles fonctionnant à temps partiel doivent couvrir 30 à 45 % des besoins journaliers en énergie et en micronutriments pour les enfants du préscolaire et du fondamental (Tableau 3).

Tableau 3: Tableau d'Apports Nutritionnels Conseillés.

	Énergie (Kcal) % d'ANC estimés à fournir	Exigences en micronutriments sur tous les repas scolaires % d'ANC estimés à fournir	Ciblage des déficiences en micronutriments % d'ANC estimés à fournir
École à temps partiel	30-45% ECOFO : 555-830 Kcal Préscolaire : 390-585 Kcal	30-45%	Au moins 70%
École à plein temps	60-75% ECOFO : 1,110-1,390 Kcal Préscolaire : 780-975 Kcal	60-75%	Au moins 80%

Source : Manuel d'alimentation scolaire PAM/UNESCO/OMS, 1999.

Pour les macronutriments, les exigences sont alignées avec les objectifs d'apports selon les directives alimentaires de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Pour les micronutriments, la fortification se fait conformément au décret n°100/68 de 2015 qui spécifie dans son article 51 « Le Bureau Burundais de Normalisation

et de Contrôle de la qualité, en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, rend disponible un règlement détaillé de fortification des aliments ».

Approvisionnement en denrées alimentaires

Le PNAS s'appuie sur différents modèles d'approvisionnement du fait que certains produits ne soient pas disponibles sur le marché local et doivent être importés (i.e. sel iodé, huiles végétales, entre autres). Ainsi, les écoles s'approvisionnent en commodités aussi bien via des achats locaux ou des importations.

- le modèle classique centralisé où les principales denrées alimentaires sont achetées sur les marchés régionaux (Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est, Ouganda, Tanzanie, Kenya) et/ou internationaux ;
- le modèle des achats locaux où les céréales (maïs et riz), les légumineuses (haricots) et le lait UHT sont achetés localement à travers des coopératives de petits producteurs et/ou de commerçants. En 2023, 4600 tonnes de vivres (riz, haricots, maïs, lait) ont été achetés pour les écoles à cantines auprès des coopératives de petits producteurs locaux pour une valeur de 5 millions de dollars injectés dans l'économie locale.

Deux types d'achat locaux co-existent avec les caractéristiques suivantes :

Les achats locaux centralisés

Le PAM achète directement les principales denrées alimentaires auprès des commerçants, des coopératives des petits producteurs, après un appel d'offre restreint aux fournisseurs des vivres déjà existant dans la base de données des approvisionnements. L'analyse de la qualité des vivres se fait par des laboratoires étrangers basés au Kenya. Après vérification de la la qualité, les denrées alimentaires sont livrées aux partenaires coopérants qui les distribuent dans les écoles et la PAM paie directement les fournisseurs.

Les achats locaux décentralisés

Conformément à l'objectif long terme du PNAS d'élargir l'alimentation scolaire endogène à base de produits locaux et transférer la propriété et la gestion des opérations au Gouvernement d'ici 2032, depuis octobre 2022, en collaboration avec la DNCS et les DPEs, le PAM a initié l'essai pilote "modèle achats locaux décentralisés" qui consiste à lier les écoles via les Directions Provinciales de l'Education (DPE) aux coopératives des petits producteurs agricoles locaux en créant une demande continue pour stimuler les économies locales. En effet, les DPE sous le financement du PAM collaborent avec les coopératives agricoles locales qui, à leur tour, livrent les denrées alimentaires directement aux écoles après le contrôle de la qualité par le Bureau Burundais de Normalisation. La livraison directe aux écoles par les coopératives et le paiement des coopératives sont gérés par les DPEs. En 2022-2023, ce modèle vient d'être testé dans les provinces de Bujumbura, Bubanza et Muyinga pour un montant total de USD 1 779 414 transféré aux DPE pour l'achat de 1 394 tonnes de vivres auprès de 12 coopératives de petits producteurs pour servir pour 51 écoles comptant environ 45 000 élèves du préscolaire et primaire.

Sur la base des résultats positifs, des leçons apprises et recommandations, le gouvernement s'est engagé pour la mise à l'échelle graduelle du "modèle achats locaux décentralisés" En octobre 2024, 203,414 écoliers dans 261 écoles sont sous ce modèle, soutenus par 27 coopératives de petits producteurs. L'objectif du Gouvernement est d'atteindre d'ici 2027, 50% des 885 écoles actuellement prises en charge avec l'appui du PAM. Un guide simplifié décrit les processus de passation des marchés pour ces achats locaux décentralisés.

Le PAM a introduit, depuis plusieurs années, la construction d'abris de cuisine et de foyers améliorés qui facilitent la cuisson des aliments et réduisent considérablement l'utilisation du bois de chauffe. Entre 2020-2024, 926 foyers améliorés, 320 abris de cuisine, 103 systèmes de collecte des eaux pluviales, 8 forages/adductions d'eau ont été construits dans les écoles. A ce jour, 278 nouvelles écoles sont censées recevoir ces nouveaux foyers améliorés en 2024—au-delà des 122 écoles déjà assistées depuis 2023.

Pour diversifier les repas scolaires, 15 écoles ont reçu des serres hydroponiques qui permettent des cultures améliorées maraîchères et la construction de 24 serres supplémentaires sont prévues dans les années à venir.

Le PNAS a également recours aux partenaires privés, aux coopératives et entreprises pour la production de farine fortifiée, la construction de foyers améliorés, la fabrication et la distribution des briquettes pour la cuisson.

Cadre juridique et évolution des politiques publiques

La mise en œuvre du PNAS s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable 1, 2, 3 et 4 mais aussi dans la nouvelle vision de Burundi 'pays émergent 2040 et pays développé 2060' dans ses 2^{ème} et 3^{ème} piliers portant sur l'efficacité économique et l'équité sociale. Le PNAS est soutenu dans le Programme National de Développement (2018-2027) dans son orientation stratégique 2 sur le développement du capital humain.

Cet engagement en faveur de l'alimentation des enfants à travers les cantines scolaires s'observe aussi bien dans le plan stratégique national de nutrition que dans le plan d'investissement agricole. Le PNAS contribue directement et indirectement à la réalisation du plan stratégique multisectoriel de sécurité alimentaire et de nutrition, deuxième génération (PSMSAN II). Ce plan stipule dans son premier objectif, l'accroissement de la disponibilité et de l'accès alimentaire sain et diversifié. Son troisième objectif stipule également la promotion des pratiques favorables à la nutrition optimale, l'hygiène et l'assainissement de base.

Le PNAS est mieux exécuté en coordonnant les activités qui touchent trois ministères : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS), du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Économique (MFBPE) et du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et l'Élevage (MEAE). Cependant, il n'y a aucun engagement légal qui définit le cadre dans lequel le PNAS devrait être opéré. Le fait de ne pas avoir de loi spécifique sur l'alimentation scolaire signifie que ses composantes sont dispersées dans des règles et hiérarchies différentes. Les dispositions liées à l'alimentation scolaire peuvent être trouvées dans les lois de certaines entités, ainsi que dans les réglementations, manuels et lignes directrices. Cela entraîne des difficultés d'accès à un cadre réglementaire spécifique pour définir les budgets et l'organisation de la politique dans la planification annuelle ou pluriannuelle selon le cas. En outre, cela laisse les programmes vulnérables aux intérêts et aux priorités de chaque département du gouvernement laissant un flou sur la répartition des rôles et responsabilités de chaque secteur, acteur ou institution dans le développement de cette action importante en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, principalement la nutrition des enfants d'âge scolaire.

La coordination est assurée par le Ministère de l'Éducation Nationale, mais la mise en œuvre demande l'intervention de plusieurs ministères, d'où la nécessité de mettre en place un comité interministériel. La mise en œuvre est décentralisée à travers différents niveaux : provincial, communal et les écoles. La politique publique du PNAS s'inscrit dans la volonté du Gouvernement du Burundi qui a créé en 2016 une direction avec un cahier de charges bien défini avec ancrage institutionnel au cabinet du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) . La direction a eu un ancrage institutionnel dans le cabinet du Ministre et le pouvoir exécutif a validé et endossé le PNAS comme un programme d'orientation stratégique et de dialogue avec les partenaires au Développement.

Coûts de mise en œuvre

Le PNAS reçoit les contributions du Gouvernement, des partenaires au développement et les apports des communautés. Selon l'étude coûts-bénéfices de l'alimentation scolaire utilisant les données du rapport d'analyse du PNAS 2023 (MENRS, 2023a) réalisée par l'EANSI, le coût par repas est estimé à 739 Francs burundais (Fbu). En posant l'hypothèse de 180 repas par année, cela équivaut à un budget de 144 844 Fbu par an et par élève soit USD 51.

Tableau 4: Coûts totaux de la mise en œuvre des programmes

Nombre d'enfants bénéficiaires en 2024	745,000
Coût moyen des vivres (Fbu)	616
Coût hors vivres (Fbu) relatifs à l'exécution des activités sur les terrain : distribution et suivi des denrées alimentaires dans les écoles, achat d'ustensiles de cuisines, de palettes, de balances	123
Coût d'un repas scolaire (Fbu)	739
Coût par enfant et par an année (Fbu)	144 844
Nombre estimatif de jours d'alimentation scolaire par année académique	180

Source : Analyse des données du ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique (2023)
Fbu : Franc burundais (1 Dollar = 2906 Fbu le 25 Octobre 2024).

L'évaluation d'impact du Programme d'alimentation scolaire menée par les experts de la Banque Mondiale en 2023 a fait une analyse comparative entre le modèle des achats locaux décentralisés et le modèle centralisé. Selon le rapport final, les écoles sous le modèle décentralisé ont un nombre de jours de repas plus élevé moyenne 13 jours par mois contre 7 jours dans le modèle centralisé. De plus, le modèle décentralisé est moins coûteux (40,61 US\$ par enfant et par an) contre 46,85 US\$ dans le modèle centralisé. Une part importante des revenus des coopératives provient des ventes aux écoles, ce qui montre le potentiel économique important pour les agriculteurs locaux et les coopératives.

Financement

Le PNAS est aujourd'hui essentiellement financé à trois niveaux:

- La contribution du Gouvernement du Burundi à travers une ligne budgétaire inscrite dans la Loi des Finances de chaque exercice budgétaire ;
- Les contributions des Partenaires au Développement en l'occurrence : les Pays-Bas, la Principauté de Monaco, la Russie, le Japon, la Chine, Kerry Group, la Banque Mondiale, le Partenariat Mondial pour l'Éducation, l'Agence Française de Développement, Education Cannot Wait, et USDA /Mac Govern Dole ;
- Les contributions des communautés en nature par des apports diversifiés : le bois de chauffe, l'eau, les légumes. À côté de ces contributions en nature, les communautés participent à la préparation et à la distribution des repas aux élèves.

En dépit des efforts considérables des différents acteurs, des difficultés persistent car les demandes de terrain s'accroissent. En effet, le PNAS cible un effectif de plus ou moins 3 millions de bénéficiaires alors qu'actuellement les financements couvrent plus de 730,000 écoliers soit un quart des rationnaires potentiels.

Étant donné que l'alimentation scolaire se trouve à l'intersection de plusieurs secteurs, les acteurs clés comme les Ministères de la Santé, l'agriculture et l'Élevage, les Finances, la Protection Sociale devraient disposer des financements pour appuyer l'alimentation scolaire jusqu'à prévoir des financements pour leurs structures déconcentrées. Le programme actuel requiert un budget total annuel de 40 millions de USD, or les contributions confirmées et projetées pour l'année scolaire 2024/2025 sont estimées à 17,5 millions USD. Le budget total nécessaire pour la couverture universelle de 3 millions d'enfants avec un programme de qualité est estimé à 150 millions de dollars par an. Le PNAS doit se doter d'une stratégie de financement détaillée dans les leçons apprises.

Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation du PNAS constituent des aspects clés qui retiennent l'attention de la Direction Nationale des Cantines Scolaires (DNCS) en tant qu'entité chargée de jouer l'interface entre le Gouvernement et les partenaires, et un organe de suivi et de coordination de toutes les interventions. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNAS s'effectue à travers des revues annuelles au niveau de toutes les provinces d'intervention, une revue annuelle nationale organisée par la DNCS relative à

l'alimentation scolaire. Dans toutes ces revues participent tous les intervenants en matière d'alimentation scolaire, les communautés, les représentants des élèves, les ONG, les Ministères sectoriels intervenant et les partenaires au développement. A côté de ces revues, des missions dans les écoles sont systématiquement organisées par la DNCS de façon régulière et, le cas échéant, des missions de terrain conjointes entre la DNCS et les partenaires s'organisent pour :

- Fournir des mises à jour sur l'application de la stratégie, identifier les faiblesses et permettre des mesures correctives,
- Fournir des commentaires sur les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs déclarés dans ce document et pour les cibles de développement socioéconomique indiqués ;
- Informer de la prise de décision et guider les investissements et la répartition des ressources pour les initiatives du PNAS,
- Rendre compte au public et au Gouvernement des avancées dans la mise en œuvre du PNAS.

D'autres acteurs exercent aussi des responsabilités dans le suivi et l'évaluation des programmes. Leurs rôles spécifiques sont détaillés en Annexe 4.

Leçons apprises et meilleures pratiques

A travers le PNAS, le Gouvernement vise à agir positivement sur l'amélioration des indicateurs scolaires, la vie des producteurs par l'amélioration de leurs revenus, la protection sociale et la santé de ses habitants.

En 2021, une étude d'impact sur les indicateurs scolaires et sur les revenus des coopératives et des associations de production commanditée par le Ministère de l'Education et réalisée par l'EANSI, revient de manière explicite sur l'impact du PNAS à bien des égards. La conduite de cette étude d'évaluation des cantines scolaires s'est appuyée sur l'enquête auprès des ménages, auprès des directeurs des écoles et le comité de gestion, et en fin auprès des responsables des coopératives bénéficiaires des achats effectués par le PAM dans le cadre du projet « *Purchase For Progress* ».

Dans le cadre du PNAS, les ménages bénéficiaires affirment que les interventions directes et indirectes du programme cantines scolaires ont beaucoup contribué à améliorer les conditions de vie des ménages et à réduire leurs dépenses alimentaires.

Cependant, le projet a occasionné des défis de **surpeuplement des écoles bénéficiaires**. Il y a une tendance générale que des élèves migrent beaucoup vers les écoles à cantine scolaire afin de profiter de la ration offerte à l'école, ce qui fait que les enseignants sont surchargés pour les écoles à cantines scolaires. Les écoles appuyées par le PNAS ont des effectifs moyens et taux de réussite élevés, comparées aux écoles sans cantines scolaires qui elles ont des abandons plus élevés.

Malgré la faible couverture nationale, l'impact multisectoriel du PNAS sur les résultats scolaires, la protection sociale et l'économie locale reste positif. Selon le rapport « Etude coûts bénéfiques de l'alimentation scolaire au Burundi » réalisée en 2023 par le Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec l'Université de Harvard, le taux de réussite est 5,1% plus élevé, le taux d'abandon est 3,6% plus faible et le taux de redoublement est de 1.5% plus bas dans les écoles bénéficiant de repas scolaires comparé aux autres écoles sans cantines.

L'alimentation scolaire correspond à 8% des dépenses totales et 14% des dépenses alimentaires des ménages. Le rapport cout-bénéfice montre aussi que chaque dollar investi dans l'alimentation scolaire rapporte 5,8 dollars.

Plusieurs leçons sont tirées du PNAS en rapport avec les achats locaux décentralisés :

- Existence de coopératives de petits producteurs bien organisés facilite les agrégations,
- Implication des comités provinciaux multidisciplinaires prenant part à la planification des besoins, aux appels d'offres, à la sélection des coopératives, à la réception, à la livraison et au paiement,

- Renforcement des capacités des acteurs locaux (autorités locales des provinces et des districts) et expérience pratique de la gestion des opérations d'achat de denrées,
- Mise en place d'une traçabilité entre les petits producteurs et la demande institutionnelle des écoles garantit un paiement dans les délais,
- Le nombre de jours de repas dans le modèle décentralisé est significativement plus élevé (près de 76% de plus) que dans le modèle centralisé, atteignant presque 100% des jours d'école en mars et juin 2023,
- La durée du processus d'analyse de la qualité des aliments par les laboratoires nationaux est plus courte (8-15 jours) que dans le modèle centralisé réalisé à l'étranger (4-6 semaines),
- Le délai de paiement aux coopératives a été considérablement réduit à 15 jours maximum contre 45 jours dans le modèle centralisé,
- La durée de livraison des aliments aux écoles par les coopératives a été réduite de 4 mois à 1 mois par rapport au modèle centralisé traditionnel du PAM,
- Atténuation des risques par l'implication, la validation/confirmation des livraisons par le comité provincial multidisciplinaire.

Défis

Défis stratégiques

- Faible niveau de couverture (24%) dû au financement insuffisant pour une couverture universelle. A titre d'exemple, un écart de financement de 20 millions USD pour l'année scolaire 2024-2025 est observé,
- L'absence de données sur l'état nutritionnel des enfants scolarisés limitant les évidences d'impact du PNAS sur la nutrition,
- La faiblesse de la production agricole et de la qualité des aliments locaux limite la capacité d'approvisionnement en commodités par le PNAS,
- Retards dans le processus de vérification de la qualité des vivres effectués en dehors du pays, combinés à la longue durée d'obtention des permis d'importation des vivres et la capacité insuffisante des laboratoires nationaux d'analyse,
- Faible capacité des unités de transformation privées de maïs, lait, farines composites due aux coupures d'électricité intempestives,
- Pertes post récoltes élevées,
- Inflation des denrées alimentaires affectent les tonnages à acheter,
- Faible appropriation de l'alimentation scolaire par les communautés et l'administration locale.

Défis opérationnels

- Absence d'accès à l'eau dans les écoles à cantines (seules 42% des écoles y ont accès)
- Problèmes de bois de chauffe nécessaire pour 95 % des écoles
- Endommagement de certaines infrastructures (foyers améliorés, abris de cuisine) dû aux intempéries et à l'usure liée au mauvais usage et au manque d'appropriation
- Disponibilité du carburant qui affecte la livraison et distribution des vivres dans les écoles
- Désistement de certaines coopératives pour des contrats aux meilleurs prix.

De nombreuses perspectives et solutions sont à l'étude au niveau du gouvernement pour la planification future et l'amélioration et la durabilité des programmes. Les éléments pris en compte sont détaillés dans l'Annexe 5.

Références bibliographiques

1. ISTEERU, 2013. Rapport des projections démographiques 2008-2030. Bujumbura. 20 pages
2. Ntakimazi P., 2001. Table ronde sur l'éducation au Burundi. Bujumbura. 17 Pages

3. GNR, 2016. Global Nutrition Report. Burundi. Consulté le 17 Juin 2024 : <https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-profiles/africa/eastern-africa/burundi/>
4. Jackson T., 2000. L'égalité d'accès à l'éducation – Un impératif pour la paix au Burundi. 53 pages.
5. UNESCO, 2002. Rapport mondial de suivi Education pour tous. Le monde est-il sur la bonne voie
6. UNESCO, 2018. La question enseignante au Burundi. Mise à jour de l'étude de 2012 orientée par l'Agenda 2030. 179 pages.
7. Programme National d'Alimentation Scolaire (PNAS) Novembre 2018.32 pages
8. Etude de l'impact du Programme National d'alimentation scolaire sur l'amélioration des indicateurs scolaires des revenus des coopératives et associations de production.82 pages
9. Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition au Burundi (AGVSAN 2023)

Auteur correspondant

M. Liboire Bigirimana

Président du Comité Technique National de l'Etude Coûts Bénéfices de l'Alimentation Scolaire
Directeur National des Cantines Scolaires.

bigirimanaliboire@gmail.com

Citation

Liboire, Bigirimana ; Ndayishime, Dominique ; Simbomana, Celestin; Ndayishiye, Nicholas; Nyandwi, Vestine ; Nkezabahizi, Fidele ; Nimubona, Arcade; Ntunzwenimana, Melance; Ndayitwayeko, Willy Marcel; Nkenguruste, Jacques; Ndereyimana, Serges; (2024) Etude de cas sur l'alimentation scolaire: Burundi [*School Meals Case Study: Burundi*]. Working Paper of the Research Consortium for School Health and Nutrition. London School of Hygiene & Tropical Medicine, London. DOI: <https://doi.org/10.17037/PUBS.04672331>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License.

Annexes

Annexe 1 – Répartition des élèves par tranche d'âges et par genre

Tranche d'Age	Filles	Garçons	Total
<6 ans	6400	6290	12690
6 ans	92138	89606	181744
7 ans	162386	163683	326069
8 ans	165938	163287	329225
9 ans	156055	148513	304568
10 ans	156418	151166	307584
11 ans	140418	133721	274139
12 ans	135356	130817	266173
13 ans	123373	118028	241401
14 ans	92286	87199	179485
15 ans	63425	58866	122291
Total	1294193	1251176	2545369

Source : Annuaire Statistique 2021-2022, T2, p.137

Annexe 2- Provinces bénéficiant du programme d'alimentation scolaire : répartition des effectifs par cycle et genre

Provinces	Prescolaire		Primaire		Total
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Bubanza	245	236	37,879	36,258	74,618
Bujumbura	921	927	35,803	35,660	73,311
Cibitoke	343	319	31,802	30,339	62,803
Gitega	3,274	3,282	75,060	70,073	151,689
Kirundo	2,512	2,721	68,174	73,855	147,262
Muyinga	2,667	2,889	60,575	65,622	131,753
Ngozi	472	512	20,464	22,341	43,789
Makamba	314	252	9,167	8,803	18,536
Ruyigui	101	105	4,144	4,132	8,482
Total annuel	10,849	11,243	343,068	278,010	712,243

Annexe 3 – Alimentation scolaire au Burundi : composition du panier alimentaire par groupe d'aliments

Groupe	Description	Exemples
Céréales et dérivés	Les céréales constituent la nourriture de base et la principale source d'énergie pour la plupart des régions du monde. Ils contiennent également des protéines, des vitamines B et du fer.	Blé, sorgho, maïs, riz, farines de céréales enrichies, céréales transformées.
Légumineuses et oléagineux	Les légumineuses séchées sont composées d'environ 20% de protéines et sont riches en vitamines du complexe B et en fer. Les protéines provenant des légumineuses complète celles des céréales. Les oléagineux et les noix contiennent moins de toxines et plus de protéines de meilleure qualité que la plupart des légumineuses.	Haricots, petit pois, lentilles, arachides, soja, sésame, graines de tournesol.
Tubercules et racines	Les tubercules et les racines fournissent principalement des hydrates de carbone. Leur teneur en protéines est habituellement faible.	Manioc, patate douce, pomme de terre.
Légumes et fruits	Les fruits et les légumes sont une excellente source de vitamines A, B et C, de fer et de calcium. Plus la couleur est sombre, que ce soit vert, jaune ou orange, plus la valeur de vitamine A est élevée.	Large gamme de fruits disponible, légumes à feuilles vertes, tomates, choux et brocolis.
Produits d'origine animale	Ces produits fournissent des protéines de haute qualité	Viandes, œufs, volailles, poissons, lait et produits laitiers (viande en conserve, poisson et fromage, lait en poudre).
Matières grasses	Les huiles et les graisses améliorent la palatabilité de l'alimentation et constituent une source concentrée d'énergie alimentaire. La graisse du lait est une riche source de vitamines A et D. Les huiles végétales et les graisses enrichies en vitamine A et D sont une bonne option.	

Annexe 4 – Responsabilités et rôles de différents acteurs dans le suivi et l'évaluation des programmes.

Partenaires de mise en œuvre

- Assurer que les activités pour la préparation des repas des élèves des écoles primaires des zones identifiées sont faites chaque jour,
- Garantir la qualité des rapports et leurs transmissions à temps,
- S'assurer que les bordereaux de réception sont bien remplis et signés par les directeurs d'écoles ou leurs représentants et les conserver précieusement car ils constituent une preuve pour le paiement des fournisseurs des denrées alimentaires,
- Produire des rapports d'avancement,
- Appuyer les écoles dans la mise en place/renouvellement des comités de gestion de cantines scolaires composés d'au moins 50% des femmes,
- Contribuer à l'évaluation des lacunes au niveau de la capacité de mise en œuvre,
- Suivi de la distribution quotidienne de repas chauds et nutritifs aux écoliers et écolières des cycles préscolaire et primaire dans les écoles,
- Suivi et appui dans la mise en place des initiatives dans les écoles (jardins de cuisine, jardins potagers, élevage, ...) et de l'utilisation adéquate des foyers améliorés institutionnels et des systèmes de collectes des eaux pluviales, point d'eau potable, des magasins de stockage,
- Suivi de la construction et gestion des foyers améliorés dans les écoles à cantines et les SCEP,
- Dans le cadre des achats locaux décentralisés, faire la réconciliation entre les vivres livrés au niveau des écoles et les quantités stipulées dans le contrat DPE-Coopérative et vérifier les fonds payés par les DPE et ceci en collaboration avec les Bureaux de Terrain.

Directions communales de l'Education (DCE), Directions Provinciales de l'Education (DPE)

- Visiter, par trimestre, au moins 100% des écoles à cantines de la province,
- Signaler les cas d'irrégularité (vols, retards dans les prises des repas, etc.),

- Vérifier si le remplissage des registres des stocks est correct et régulier et veille au respect des délais de transmission des fiches-rapport de distribution,
- Collecter les rapports mensuels de distribution et envoyer un rapport au DPE,
- Assurer dans les écoles une collecte mensuelle des statistiques par genre sur les effectifs, les absences, le taux de fréquentation et le taux d'abandons,
- Analyser ces données pour élaborer des rapports mensuels transmis à l'Inspecteur Provincial.

Comité de gestion des cantines scolaires

- Assurer la réception des vivres en début de chaque mois,
- Assurer la gestion du stock (tenue du registre, signalement des défauts et pertes),
- Suivre le mouvement des stocks, préparer le rapport de distribution validé par le Directeur,
- Organiser les équipes rotatives des parents impliqués dans la cuisine et la distribution quotidienne des repas.

Autorités administratives collinaires et les parents des élèves

- Assurer la collecte de l'eau et du bois de chauffe pour la cuisson,
- Apporter des légumes pour compléter la ration des enfants,
- Veiller au respect des rations individuelles en mesurant quotidiennement les quantités des denrées nécessaires à la préparation des repas, sur base des listes des présences du jour,
- Préparer à tour de rôle les repas des enfants, et assurer la distribution aux écoliers,
- Encadrer les enfants pendant le repas,
- Veiller au respect des règles d'hygiène dans les espaces de la cuisine.

Annexe 5 – Perspectives et solutions

Sur la base des leçons apprises, et engagements du Gouvernement à la Coalition Mondiale sur les repas scolaires, plusieurs pistes peuvent être approfondies et explorées :

Mise en place d'une politique publique claire et directrice de l'alimentation scolaire pour :

- Etablir une régulation et un mandat bien défini des acteurs pour une réalisation efficace et efficiente des prestations escomptées,
- Renforcer la bonne gouvernance, le partenariat et surtout assurer une bonne coordination multi-sectorielle à travers une plateforme facilitant des interactions multisectorielles,
- Définir les besoins répondant au budget défini et aussi la durabilité des interventions effectuées dans le cadre du PNAS.
- Définir les rôles et responsabilités des parties prenantes et acteurs à tous les niveaux.

Pour cela, le Burundi est invité à élaborer trois documents pour une réussite du PNAS : feuille de route, stratégie et la politique nationale de l'alimentation scolaire.

Actualisation du PNAS. En vue de poursuivre le renforcement des capacités du Gouvernement vers la couverture universelle du PNAS en 2032 et l'appropriation nationale, plus particulièrement dans sa phase de passage à l'échelle (2023-2027), des prérequis sont indispensables notamment :

- La réactualisation du PNAS pour mieux répondre aux besoins de plus en plus croissants et aux nombreux défis nationaux qui affectent sa performance,
- Le transfert des compétences à la DNCS et aux DPE pour une gestion centralisée d'une part (DNCS) et une gestion décentralisée d'autre part (DPE) pour une synergie symbiotique en termes d'interventions sur terrain,
- La nécessité de doter le programme d'un plan de transition qui permettra au gouvernement de gérer lui-même le PNAS et le plan de mobilisation des ressources,
- L'opérationnalisation du Comité intersectoriel sur l'alimentation scolaire ainsi que la feuille de route pour la mise en œuvre des engagements pour la Coalition Mondiale.

Redynamisation du comité intersectoriel

- L'opérationnalisation du comité intersectoriel sur l'alimentation scolaire,
- La feuille de route pour la mise en œuvre des engagements pour la CMRS,

- L'élaboration du plan de transition qui permettra au gouvernement de gérer lui-même le programme d'alimentation scolaire.

Engagement politique continu de haut niveau et opportunités en faveur du PNAS

La vision de SE. Le Président de la République « *Chaque bouche ait à manger, chaque poche ait de l'argent* » et l'engagement de la Première Dame à travers la Campagne Malnutrition Zéro sont des déclarations fortes qui ne demandent qu'à être amplifiée via:

- l'alignement du PNAS à la vision 2040-2060,
- l'investissement dans le potentiel de production (terres arables, potentiel agricole, production alimentaire) élevé dans la plupart des provinces (Rapport IFPRI, 2022),
- la vision de couverture universelle de l'alimentation scolaire endogène en 2032,
- l'adhésion du Burundi à la Coalition Mondiale pour les Repas Scolaires,
- l'intérêt des bailleurs pour les achats locaux.

Stratégie de financement

Le PNAS nécessite une stratégie de financement et une planification financière en tant qu'annexe du document officiel. Pour assurer sa durabilité et vers la couverture universelle, le PNAS doit être accompagné d'une stratégie cohérente de mobilisation des ressources pour disposer de fonds durables et réguliers. Ainsi, le PNAS prévoit plusieurs financements :

- au niveau national : développer le financement stable et consacré dans le budget du gouvernement. Cela peut être établi grâce à une combinaison de ressources gouvernementales et de financements complémentaires. Ainsi, l'allocation budgétaire annuelle existante mise à la disposition de la Direction Nationale des Cantines Scolaires (DNCS) par le Gouvernement du Burundi devrait être régulièrement revue à la hausse en fonction des besoins en visant, dans le long terme, la réduction de la dépendance aux financements extérieurs,
- au niveau local: les communes doivent soutenir l'alimentation scolaire à travers les activités contenues dans les Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC). Par exemple, envisager qu'un pourcentage des ressources allouées aux communes par le FONIC soit affecté exclusivement au PNAS afin de contribuer à la politique du Gouvernement en matière de décentralisation et d'appui au développement communautaire,
- au niveau des communautés : des ressources complémentaires peuvent être mobilisées auprès des parents ou associations des parents à travers les appuis multiformes en faveur de la PNAS. La participation communautaire est un principe directeur de cette politique et son rôle peut aller au-delà de la mobilisation des ressources et chercher à engager activement la communauté à la mise en œuvre, dans la conception, le suivi et l'évaluation des initiatives de la PNAS. L'engagement communautaire apporte plusieurs avantages, y compris l'amélioration de l'impact de l'éducation sur la santé et la nutrition, un lien plus étroit avec les petits agriculteurs, le suivi fonctionnel et la surveillance de la mise en œuvre et l'amélioration globale de la rentabilité des interventions pour les repas scolaires. En effet, des Comités de Gestion de la cantine au niveau de l'école doivent donc être établis dans toutes les écoles du Burundi, avec des compositions variées selon les rôles qui leurs sont attribués dans la communauté.
- Le secteur privé, la diaspora : le secteur privé joue un rôle important à travers des appuis potentiels importants qui peuvent être posés en faveur de l'alimentation scolaire: le développement de l'agriculture à travers la transformation des produits agricoles et d'élevage au service de l'alimentation scolaire.

Approvisionnement

- Signature d'accord à long terme (2 ans-4 saisons agricoles) avec les coopératives,
- Renforcer le partenariat pour augmenter la production/productivité agricole.